

À propos de



VICTOR
Thérien

JANVIER 2019

- ⇒ 15 janvier : Conseil d'établissement à 19h00
- ⇒ 18 janvier : Tournoi en soirée pour les élèves inscrits aux Mini-Aigles
- ⇒ 21 janvier : journée pédagogique
- ⇒ 21 janvier : Sortie en ski pour les élèves inscrits

Vous avez un enfant qui entre à la maternelle :

Bonne année 2019!

Toute l'équipe-école de Victor-Thérien vous souhaite une excellence année 2019!

Santé, bonheur et plein de beaux moments vécus en famille, nous l'espérons seront au rendez-vous!

Projet éducatif

Vous avez été très nombreux à répondre au sondage et nous vous en remercions. L'équipe-école a déjà commencé à cibler certaines orientations et le travail se poursuit.

Sachez que vos commentaires sont importants et que les résultats seront analysés par le comité de pilotage.

Changement journée pédagogique

Étant donné que la journée du 14 juin deviendra une journée de classe (évaluation du Ministère), la journée du 21 juin deviendra une journée pédagogique et le 20 juin sera une demi-journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert lors de ces moments. L'évaluation du Ministère du 14 juin est pour tous les élèves de 6^e année et aucune reprise n'est possible. Veuillez donc noter le changement à votre agenda.

Cours de zumba pour les parents

Nous sommes à la recherche de personnes qui désirent bouger et danser la zumba au rythme des pas de Geovani. Il y a environ 20 places de disponibles (âge minimum : 18 ans). Veuillez noter qu'il n'y aura pas de service de gardiennage sur place. De plus, si le nombre de participants est trop faible, nous annulerons l'activité.

Où? Au gymnase de l'école Victor-Thérien

Quand? Les mercredis de 15h45 à 16h30 du 16 janvier au 10 avril (12 cours)

Combien? Environ 80\$ payable sur place lors du premier cours (le prix peut varier en fonction du nombre d'inscriptions).

Si cette activité vous intéresse, veuillez communiquer avant le 11 janvier avec Nathalie Gagné à l'adresse courriel suivante : nathalie.gagne2@csmb.qc.ca

Au plaisir de vous voir sur le plancher de danse!

Inscriptions 2019-2020

Si vous avez un enfant qui aura 5 ans au 30 septembre 2019, il entrera au préscolaire en septembre prochain. Afin de procéder à l'inscription, vous devrez prendre un rendez-vous avec Mme Djouha. Vous pouvez communiquer avec elle dès le 14 janvier. La période d'inscriptions est du 4 au 8 février.

Les documents suivants sont nécessaires pour l'inscription :

- Certificat de naissance grand format si l'enfant est né au Québec (l'original seulement).
- Documents d'immigration si l'enfant est né à l'extérieur du Canada, documents de l'enfant et des deux parents, ainsi que le certificat de naissance de l'enfant.
- Deux preuves de résidence (facture Vidéotron ou Hydro-Québec, permis de conduire, compte de taxes, avis de cotisation Revenu Québec, avis de paiement de soutien aux enfants de la R.R.Q.).

Si la langue maternelle n'est pas le français, votre enfant devra également être présent afin que nous puissions faire l'évaluation langagière.

Si votre enfant fréquente déjà notre école, vous recevrez le formulaire électronique à compléter vers la mi-février.